



Relier les curricula, les tests et les examens de langues au Cadre européen commun de référence



Au cours des dernières années, le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe est devenu un instrument puissant pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives.

La reconnaissance et l'utilisation croissantes des niveaux de référence communs de maîtrise de la langue présentés dans le CECR ont créé une situation dans laquelle, partout en Europe, les organismes publics, les instituts d'examen, les écoles de langues et les départements universitaires concernés par l'enseignement et les tests de langues cherchent à relier leurs programmes et examens aux niveaux communs de référence.

L'initiative RELANG offre une formation aux acteurs dans les États membres de l'Union européenne et du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), afin de relier les curricula, les tests et les examens de langues aux niveaux de compétence définis dans le CECR de manière reconnue et équitable.

Elle propose également un large éventail de modules de formation sur mesure, mettant l'accent non seulement sur les programmes, les tests et examens de langues étrangères, mais aussi sur l'évaluation de l'acquisition de la langue seconde.

Pour en savoir plus sur cette initiative, les ateliers prévus et les modalités de participation, veuillez consulter le site web :

www.ecml.at/relang



Objectifs

Dans le long terme, l'objectif de cette initiative est de proposer des tests et des examens de langues dans les Etats participants qui garantissent aux apprenants une évaluation valide et qui permettent d'exprimer les résultats des épreuves en termes de niveaux du CECR qui sont valides, compris et largement reconnus. Dans ce cadre, une série d'ateliers nationaux est proposée dans les Etats participants, afin de répondre à des questions telles que :

- les principes pour établir des liens entre les curricula de langues étrangères et le CECR ;
- les principes pour concevoir des tests et des examens linguistiques basés sur le CECR ;
- les principes pour relier les tests et examens au CECR ;
- des conseils et des exercices pratiques pour construire des tests et relier les procédures ;
- l'examen des tests et examens existants pour créer des liens avec le CECR.

Des matériels pédagogiques sont également développés et adaptés aux besoins spécifiques des Etats participants.

Résultats

- Ateliers de formation pour les multiplicateurs aux niveaux local et régional dans les Etats membres intéressés de l'Union européenne et du CELV offrant:
 - des modules de formation sur la manière de relier les curricula de langues étrangères au CECR ;
 - des modules de formation pour concevoir des tests et des examens linguistiques valides basés sur le CECR ;
 - des rapports examinant les tests et examens existants et leurs liens avec le CECR.
- Par le biais d'une plateforme en ligne, soutien aux multiplicateurs au niveau local et régional pour élaborer des tests et des examens de langues reliés au CECR.

Membres de l'équipe

José Noijons (coordinateur) (anciennement) Cito, Institut national d'évaluation, Pays-Bas

Jana Bérešová, Chef du Département, Département de langue et littérature anglaises, Faculté de l'éducation, Université de Trnava, République slovaque

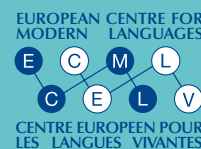
Gábor Szabó, Département de linguistique appliquée à l'anglais, Université de Pécs, Hongrie

Evelyne Bérard, Ancienne directrice du Centre de linguistique appliquée à l'Université de Franche-Comté, France

Rita Juknevičienė, Département de philologie anglaise, Faculté de philologie, Université de Vilnius, Lituanie

A qui s'adresse l'initiative ?

- Concepteurs de programmes
- Formateurs d'enseignants (formation initiale ou continue)
- Responsables de tests et d'examens de langues, examinateurs
- Rédacteurs de questions
- Inspecteurs académiques
- Concepteurs de politiques



Cette initiative est réalisée dans le cadre de l'accord de coopération « **Méthodologies et évaluation innovantes dans l'apprentissage des langues** » entre le Centre européen pour les langues vivantes et la Commission européenne.

www.ecml.at/ec-cooperation